

Union nationale: 46; libéraux: 37; Bloc Populaire: 4; CCF: 1; Ind.: 1



Nous commentons les résultats des élections du Québec en page quatre. Celles de l'Alberta n'ont donné aucun changement. Le Crédit social a été réélu facilement contre le C.C.F. et un groupe d'indépendants.

A Ottawa, nous informons les résultats de ces deux élections ont provoqué une certaine consternation. On songe à l'Ontario où la C.C.F. constitue une opposition forte à la Saskatchewan où la C.C.F. exerce le pouvoir, à l'Alberta qui reste fidèle au Crédit social et se montre réfractaire à la C.C.F., au Québec qui tourne le dos aux libéraux sur des questions fédérales. Et l'on se demande quel parti pourra bien avoir le dessus aux élections générales qui approchent.

Il est encore trop tôt pour connaître la réaction des provinces anglaises après le scrutin d'hier. Attendons-nous à des commentaires amers, injustes comme toujours. On tirera des conclusions aussi déraisonnables qu'outrées.

Tandis que dans la province de Québec l'attention se concentre sur la situation politique, en Europe on se bat avec plus de vigueur que jamais. Sur le front normand et sur le front breton, les troupes canadiennes, américaines et anglaises consolident leurs positions.

En Russie, les troupes soviétiques font un effort pour empêcher les armées d'Hitler encerclées dans les Pays Baltes de trouver une retraite. Plus de 300,000 hommes sont dans une situation difficile. De part et d'autre, on a tout intérêt à gagner cette partie. Dans les circonstances actuelles, des pertes aussi élevées seraient un rude coup pour l'armée du Reich. Une victoire russe aurait donc une portée militaire appréciable.

Des informations veulent que Von Papen ait été bien mal reçu à son retour de Turquie où sa mission diplomatique s'est terminée en fiasco. Von Papen est certainement l'un des ambassadeurs du Reich les plus réputés. Ses succès ont été considérables. Son échec final à Ankara lui sera probablement fatal. Von Papen n'a jamais été scrupuleux sur les moyens employés pour servir les intérêts de son pays. Il n'a pas volé le sort qui l'attend.

Aucune autre nouvelle de Moscou au sujet des relations russo-polonaises. Puisqu'on cause, c'est bon signe. Souhaitons que l'on trouve un terrain d'entente.

Louis-Philippe ROY.

A LIRE, en page quatre: Le verdict de l'électorat.

Les bombes allées

LONDRES, 9. — (BUP). — Les Allemands ont repris, sur une faible échelle, leurs attaques de bombes allées contre le sud de l'Angleterre et la région de Londres, peu avant minuit. Les attaques se sont continuées de façon intermittente aujourd'hui. Il n'y eut pas de pertes de vie. Quelques personnes ont été blessées. On a aussi enregistré de légers dommages matériels.

HOTEL MONTCALEM

161-169, rue St-Jean Québec, P.Q.
Chambre simple avec eau courante \$1.25
avec douche \$1.50 avec bain \$1.75 en
montant. Repas d'hôtel: \$0.75

Décès:

CLAVET, M. Alphonse
DUGAL, M. S.-P.
DROUIN, Mlle Lucille
GOURDEAU, Mme Joseph
LAVIOLLETTE, Mlle Raimond
LEFEBVRE, Mlle Violette
TESSIER, M. Victor
VERMETTE, M. Maurice

(Voir avis de décès à l'avant-dernière p.)

Les Canadiens sont à six milles de Falaise Les Américains se sont emparés du Mans

La bataille de Riga est commencée en Russie

Des quartiers généraux suprêmes interalliés, 9. — (BUP). — Les armées alliées du général Montgomery ont percé les deux principales lignes de défense ennemie qui protégeaient Paris. Elles ont en effet effectué une première trouée au sud-est de Caen et elles se sont emparées du Mans, important centre de communications dans le sud-ouest.

Les colonnes blindées canadiennes et britanniques ont effectué leur trouée au sud de Caen et sont à portée de canon de Falaise, située à 20 milles au sud-est de Caen. Elles sont à moins de 110 milles de Paris. Les avant-gardes de la 1^{re} armée canadienne du général Crerar sont à moins de 6 milles de Falaise. La BBC dit même que les Canadiens sont à Potigny, petit village situé à un peu plus de 5 milles de Falaise.

Quant au Mans, il est aux mains des troupes américaines du général Bradley et se trouve à 112 milles au sud-ouest de Paris. La prise du Mans brise la ligne de défense ennemie établie sur la Sarthe. D'autres troupes américaines ont avancé dans les environs d'Angers, sur la Loire, à 50 milles au sud-ouest du Mans et à 50 milles au nord-est de Nantes; elles sont dans les faubourgs de St-Malo, sur la côte nord de la Bretagne; elles ont avancé à moins de 5 milles de Lorient, qui est en flammes, sur la côte sud de la Bretagne; et elles se battent enfin avec acharnement à 4 milles du centre de Brest, à l'extrémité occidentale de la péninsule bretonne.

LA BATAILLE DE RIGA EST COMMENCEE

MOSCOU, 9. — (BUP). — Deux armées soviétiques ont commencé la bataille de Riga. Elles ont resserré leur étau sur les débris de 20 ou 25 divisions marées cernées dans les Etats baltes et convergent à travers les marais et les forêts qui bordent les approches du sud et du sud-est de la capitale de la Lettonie, Riga.

Les dépêches du front disent que la 1^{re} et la II^e armées baltes ont déjà gagné la première phase de cette bataille en repoussant complètement la première tentative d'envahissement des Allemands pour briser le cercle qui les emprisonne dans les Etats baltes. Les Russes ont ainsi anéanti plus de trois divisions allemandes et ont avancé de l'autre côté de la rivière Avikstas, à 65 milles au sud-est de Riga.

Malgré leur défaite initiale, les Allemands ont amené de nouveaux renforts, y compris des régiments de gardes territoriales.

CANADIENS TUES PAR ERREUR

LONDRES, 9. — (BUP). — Quelques-uns des 600 bombardiers lourds américains qui ont pilonné les défenses allemandes, au sud de Caen, hier, ont déversé, par accident ou erreur, leurs bombes sur des troupes canadiennes et britanniques et ont tué ou blessé un certain nombre de soldats.

C'est ce qu'on annonce aujourd'hui les quartiers généraux aéronautiques américains.

SANS COMMENTAIRE

OTTAWA, 9. — (BUP). — Les officiers, supérieurs canadiens des quartiers généraux d'Ottawa n'ont fait aucun commentaire en recevant la nouvelle que plusieurs "Flying Fortresses" ont laissé tomber par erreur des bombes sur les troupes canadiennes en Normandie. On n'a pu savoir si ces officiers le savaient déjà. Mais, on presume qu'ils étaient déjà au courant. En tout cas, il a été impossible d'obtenir les noms des victimes.

VISITE DE CHURCHILL A MONTGOMERY

LONDRES, 9. (BUP). — La "British Press Association" dit aujourd'hui que le premier ministre Winston Churchill s'est rendu en avion, en Normandie, pour recevoir du général Montgomery des renseignements de première main sur les récentes avancées alliées en France.

NOUVEAU PRESIDENT POLONAIS

LONDRES, 9. — (BUP). — Des correspondants diplomatiques disent que le gouvernement polonais en exil a nommé hier soir M. Arleszowski, un socialiste arrivé à Londres depuis deux semaines seulement et venant directement de Pologne, comme président de la république polonaise. Il succède au général Casimir Sosnkowski, qui garde seulement le commandement en chef de l'armée. Sosnkowski étant reconnu comme un anti-communiste notoire, la nomination d'Arleszowski comme un geste destiné à faciliter l'entente avec les Russes.

NEGOCIATIONS TEMPORAIREMENT SUSPENDUES
MOSCOU, 9. — (BUP). — On a suspendu temporairement aujourd'hui les pourparlers entre les deux gouvernements polonais rivaux. Le chef du gouvernement en exil à Londres, Stanislaw Mikolajczak s'apprête à retourner en Grande-Bretagne pour consulter les membres de son cabinet au sujet du projet de formation d'un gouvernement de coalition qui serait satisfaisant pour la Russie et les deux groupes polonais en présence.

ACCORD ANGLO-AMERICAIN SUR LE PETROLE

WASHINGTON, 9. (BUP). — Dans les milieux officiels, on (Suite à la page 2)

L'hon. Adélar Godbout



● Réélu dans son comté comme la plupart des membres de son cabinet, le chef du parti libéral reviendra en Chambre pour diriger un groupe d'au moins 37 députés.

Le chef du parti victorieux



● L'hon. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale, dont le parti a remporté le plus grand nombre de sièges à l'élection d'hier. M. Duplessis, qui a été premier ministre de 1936 à 1939, sera vraisemblablement appelé par le lieutenant-gouverneur à former un nouveau cabinet.

Victoire du Crédit social en Alberta

EDMONTON, Alberta, 9. — (BUP). — Le peuple d'Alberta a manifesté hier la confiance que lui inspire le Crédit social et la satisfaction qu'il éprouve à l'égard des neuf années que ce parti vient de passer à la tête de l'administration de cette province, en réalisant le premier ministre E.C. Manning, chef du Crédit social, tous ses ministres et la majorité de ses députés.

Le Crédit social prit le pouvoir en Alberta en 1935, avec feu William Aberhart. Sur 57 députés, le Crédit social en a élu, à l'heure actuelle 37. De plus, les candidats créditistes sont en avance dans 13 comtés. Les indépendants sont en avant dans quatre comtés; les C.C.F. dans deux et un candidat des Vétérans est en avance. Dans la Législature de 1940, le Crédit social n'avait que 36 députés, les indépendants en avaient 15, les travaillistes, un, les libéraux trois et le Crédit social indépendant un.

Chaque résultat qui arrivait, hier soir, apportait une majorité en faveur du Crédit social. On peut interpréter assez justement le vote d'hier comme l'indication que non seulement les partisans de la première heure, les ardents réformateurs du système monétaire, sont favorables au Crédit social, mais même les adhérents de la dernière heure, les hommes d'affaires intéressés seulement par la saine administration de ce parti, lui sont favorables.

On doit aussi signaler que le CCF, fort de son récent succès complet dans la Saskatchewan, avait décidé de tenter sa chance en Alberta et qu'il s'était lancé à fond de train dans la lutte électorale contre le Crédit social. Mais, le vote d'hier soir montre clairement que les Albertains aiment mieux le Crédit social que tout ce que leur offrait le programme du CCF.

Le chef du parti des indépen-

dants dans la Législature précédente, James-H. Walker, a été défait par Solon Low, qui est trésorier provincial et ministre de l'Éducation de l'Alberta et qui est aussi président national de l'Association du Crédit social du pays.

Voici la liste des ministres réélus: premier ministre et ministre du Commerce et de l'Industrie: E.C. Manning; Procureur général: Lucien Maynard; ministre des Affaires municipales: C.E. Gerhart; secrétaire provincial: A.J. Hooke; ministre de la Santé: Dr W.-W. Cross; ministre des Travaux publics, des Chemins de Fer et des Téléphones: W.A. Fallow; ministre des Terres et des Mines: N.E. Tanner; ministre de l'Agriculture: D. Bruce McMillan; Trésorier provincial et ministre de l'Éducation: Solon Low; président de la Chambre: Peter Dawson.

Cinq arrestations

BOMBAY, 9. — (BUP). — Cinq volontaires du congrès nationalistes ont été arrêtés aujourd'hui au moment où ils se promenaient dans le jardin public en arborant de petits drapeaux du congrès pour commémorer le second anniversaire de l'arrestation de Momandas-K. Gandhi. Ces cinq hommes prenaient part à une cérémonie organisée à cette occasion aux premières heures du jour.

Carrière de l'hon. Duplessis

L'hon. M. Maurice Duplessis

L'hon. M. Maurice Duplessis, nouveau premier ministre de la province, est né aux Trois-Rivières le 20 avril 1890. Il est le fils de l'hon. Juge N.-L. Duplessis et de Berthe Genest Duplessis, tous deux décédés. Il a fait ses études au Séminaire des Trois-Rivières et à l'Université de Montréal. Admis au Barreau de Québec en 1913, il a été élu conseiller du Roi en janvier 1931 et fut l'année suivante le premier ministre de la province de 1937 à 1938. Il est docteur en droit honoris causa de l'Université Laval et du Bishop's College. Élu pour la première fois député des Trois-Rivières, à la Législature provinciale, en 1927, il fut réélu à toutes les élections suivantes. En 1933, il était choisi comme chef du parti conservateur. En 1936, il dirigea l'enquête des comptes publics, qui aboutit à la dissolution de la 15^e Législature. C'est alors qu'il forma le parti de l'Union Nationale qui remporta la victoire aux élections générales de cette année-là. Invité par le lieutenant-gouverneur à former un gouvernement, il fut assermenté comme premier ministre et procureur-général au mois d'août 1936. Défait comme premier ministre, il fut cependant réélu comme député des Trois-Rivières, aux élections générales de 1939 et prit la direction de l'opposition officielle.

Résidence: 227 boulevard Lavolette, Trois-Rivières.

Un comté est douteux et un comté élira son député le 24

L'hon. M. Maurice Duplessis, chef de l'Union Nationale, a fait élire le plus grand nombre de députés à la Législature provinciale de Québec. Les libéraux sont défaits par une faible marge. La nuit dernière, on prévoyait avec l'appui des groupes d'opposition. Dans certains milieux, on prétendait qu'il serait loisible au premier ministre de former un nouveau gouvernement, de convoquer les Chambres et de faire de nouvelles élections s'il est battu par la députation. Ce matin, cependant, l'Union Nationale a consolidé ses positions. Elle a une majorité absolue d'au moins 2 voix. Bien que la situation ne soit pas parfaitement claire, le résultat le plus complet est le suivant:

Union Nationale, 46
Libéraux, 37
Bloc Populaire, 4
Indépendant, 1
CCF, 1

Le résultat est encore incertain dans le comté de Maisonneuve et la votation n'aura lieu que le 24 août dans Charlevoix-Saguenay.

Il est à prévoir que ce sera un comté de plus pour l'Union Nationale.

Un vote très considérable a été donné aux élections d'hier. L'hon. M. Adélar Godbout confiait hier soir, aux journalistes que l'attitude des campagnes avait particulièrement surpris. Evidemment, dit-il, ce sont les questions fédérales qui ont influencé le vote dans les districts ruraux. D'une façon générale, on prévoyait que les campagnes resteraient fidèles au gouvernement et que les défaites seraient surtout enregistrées dans les milieux urbains.

Trois ministres provinciaux ont été défaits. Ce sont: l'hon. M. Henri-R. Renault, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie, qui se présentait dans la Beauce et deux ministres d'Etat, l'hon. M. Perrault-Casgrain, ancien député de Gaspé-Nord et M. Maurice Giguères, qui avait abandonné son siège à Ottawa pour entrer dans le cabinet Godbout et se présenter au provincial, dans Sherbrooke.

Sur les cinq députés fédéraux qui avaient donné leur démission à M. King pour entrer dans l'Assemblée provinciale, deux seulement ont été élus: M. Edouard Lacroix, B.P., dans la Beauce et M. L.-P. Lizotte, L., dans Kamouraska. Les trois autres sont le Dr Pierre Gauthier, dans Portneuf, M. Lionel Bertrand, dans Terrebonne et M. Maurice Giguères, dans Sherbrooke.

L'hon. M. Duplessis a recueilli 12,687 voix dans Trois-Rivières et son plus proche adversaire, M. Léo Pinsonneault, 5,314. Aux élections de 1939, sa majorité était de 1,713. C'est dire qu'il a multiplié par 4 ou 5 cette majorité.

De son côté, l'hon. M. Godbout a pratiquement doublé sa majorité dans l'Islet. Il a obtenu près de mille voix de plus que son adversaire, l'hon. M. Jos. Biledeau. En 1939, il avait fait 568 voix.

Dans l'appréciation des résultats, il faut tenir compte que les femmes ont maintenant le droit de vote. De ce fait, le nombre de noms sur les listes électorales est plus que doublé.

Le Bloc Populaire a pris un pourcentage appréciable du vote, mais il n'a réussi à faire élire que quatre candidats.

M. René Chaloult, ancien député de Lotbinière, qui se présentait comme indépendant dans Québec-comté, a été élu avec une majorité substantielle. Les rapports compilés au cours de la nuit lui donnaient plus de 400 voix. M. Ludger Bastien et M. Jos. Pagé, respectivement candidats de l'Union Nationale et du Parti libéral, arrivent pratiquement égaux.

Les premiers rapports donnaient l'avantage à M. Chaloult, mais on annonça ensuite, pendant la plus grande partie de la soirée, que M. Bastien était en avant. Apparemment, il y avait eu erreur dans la compilation des rapports.

Un nouveau venu dans la politique provinciale, Me Guy Robitaille, a remporté une brillante victoire dans Lotbinière. Il a recueilli environ 800 voix de plus que son plus proche adversaire, Me Maurice Pelletier.

C'est l'hon. M. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, qui semble avoir obtenu la plus forte majorité, aux élections d'hier. Elle se chiffre dans les 18,000 voix.

M. Paul Gouin, ancien chef de l'Assemblée provinciale, qui se présentait comme indépendant, dans l'Assomption, a essuyé une défaite décisive. M. Victor Chartrand, candidat de l'Union Nationale, a remporté la victoire avec 3,395, le Dr C.E. Germain, libéral, a obtenu 3,075 voix et 2,089 voix ont été données à M. Gouin.

Les quatre comtés qui ont élu un candidat du Bloc Populaire sont: Laurier, (M. André Laroche), Beauce, (M. Edouard Lacroix), Stanstead (M. Ovide Bergeron) et Beauharnois, (M. Albert Lemieux).

Le nouveau comté de Rouyn-Noranda a élu un député C.C.F., M. David Côté. Il y avait neuf candidats dans ce comté.

Le seul indépendant élu est M. René Chaloult, dans Québec-comté.

Le chef de l'Union Nationale a recueilli 12,687 votes; Me Léopold Pinsonneault, 5,314, et M. Lucien Richard, 960. M. Duplessis a pris la majorité dans 95 des 98 bureaux de scrutin.

Immédiatement après que les résultats furent connus la population se mit à manifester bruyamment dans les rues de la ville. L'incertitude dans laquelle la population se trouvait quant au résultat final pour toute la province des manifestants. La corbeille des partisans de M. Duplessis s'est rendue dans tous les quartiers de la ville notamment dans les parcs aménagés sous le régime de l'Union Nationale de 1936 à 1939.

M. Duplessis a suivi à sa demeure les résultats de l'élection. Des sept heures du soir, une foule considérable a manifesté à l'extérieur. Duplessis a reçu un grand nombre de télégrammes et d'appels téléphoniques de tous les coins de la province de la part de ses amis qui le félicitaient de son succès.

"Nous continuerons à Québec la politique sociale et familiale de l'Union Nationale, nous la complèterons et nous la perfectionnerons, nous lutterons jusqu'au bout,"

(Suite à la page 2)

Feu d'artillerie

TCHOUNG-KING, 9. — (BUP). — La "Central News Agency" a rapporté aujourd'hui que l'artillerie lourde japonaise a pilonné les positions chinoises à l'intérieur de la ville de Hen-gang, hier. On a réfuté les prétentions ennemies voulant que la ville ait été prise par les Japonais. Toutefois, les autorités militaires chinoises ont abandonné l'espoir de conserver cet important carrefour situé sur le chemin de fer Canton-Hankou.

L'hon. Duplessis promet de travailler à la récupération des droits de Québec

Chef du Bloc

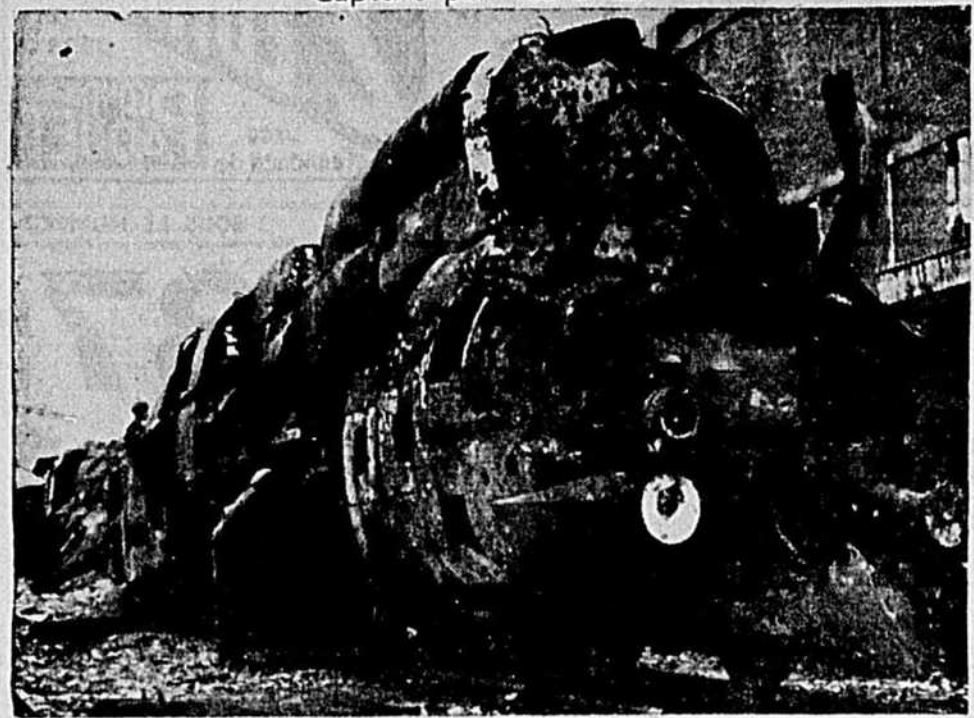


● Élu dans son comté de Mont-Laurier, M. André Laurendeau, chef provincial du Bloc Populaire Canadien, sera en Chambre avec trois de ses partisans à la prochaine Législature.

Evacuation de Bordeaux

IRUN Espagne, 9. — (BUP). — Des employés de chemins de fer français ont rapporté aujourd'hui que les Allemands ont dirigé de Hendaye, St-Jean-de-Luz et Biarritz, vers le nord de la France, deux trains chargés de soldats, de munitions et d'approvisionnement. Une dépêche de Zurich publiée aujourd'hui dans le journal "Italia Libera" de Rome dit que les Allemands ont évacué Bordeaux, ne laissant comme arrière-garde que quelques détachements de troupes "SS".

Capturé par les alliés



Autrefois l'orgueil des chemins de fer français, cette énorme locomotive aux lignes modernes faisait en temps de paix le service des trains continentaux. Les Allemands l'utilisèrent durant l'occupation de la France jusqu'à ce qu'elle eût été atteinte par les bombes alliées dans les cours de triage de Vaucelles. Les ingénieurs de l'Armée canadienne travaillent actuellement à remettre cet énorme engin en traction en état de servir de nouveau.

(Photo Armée canadienne outre-mer)

L'hon. Duplessis promet de...

(Suite de la première page)

ne tardera pas à féliciter aussi chaleureusement tous les heureux élus de l'Union Nationale à travers la province.

Le peuple du Québec, dit encore M. Duplessis, vient de rendre un verdict qui doit faire trembler ceux qui ont sacrifié les droits du peuple.

M. Duplessis a promis qu'il ferait terminer aux Trois-Rivières l'aménagement de terrains de jeux comme celui du parc Saint-Philippe. Il y voit, d'ailleurs, la réalisation de son programme familial et social par le bien-être des enfants et des parents.

Il a continué en ces termes : « Trois-Rivières a été, comme toujours, à l'honneur. Mon titre de citoyen et de député des Trois-Rivières, je le considère encore plus que celui de premier ministre de la province.

« Alors que, ce soir, les partisans de l'Union Nationale venaient me faire part à ma demeure de leur loyauté et de leur fidélité, la presse et la radio s'ingéniaient à donner des résultats contradictoires, comme des gens traqués qui ont peur du verdict populaire. Des adversaires ont fait courir le bruit durant la campagne électorale que M. Duplessis allait quitter définitivement Trois-Rivières.

Notre député a répondu à cette rumeur par une profession de foi de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Coeur, 130 pages, 17 photos. Prix : \$0.25, par poste 0.28. En vente à la Librairie de l'Action Catholique ou à 71, rue Saint-Ursule, Québec.

NOTRE-DAME DU SACRE-COEUR en France et au Canada

par le R. P. W. Caron, M.S.C.

Le simple récit de l'origine et des merveilleux développements de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Coeur, 130 pages, 17 photos. Prix : \$0.25, par poste 0.28. En vente à la Librairie de l'Action Catholique ou à 71, rue Saint-Ursule, Québec.

Les levers nocturnes font vieillir plusieurs personnes avant l'âge

Vous sentez-vous plus vieux que vous l'êtes réellement dans l'obligation de lever la nuit ou soulever-vous de mal de dos, de nervosité, de douleurs dans les jambes, de maux de tête, de maux de cœur, de maux de nerfs, de maux de reins, de maux de bras, de maux de pieds, de maux de tout le corps ? Alors rappelez-vous que les reins jouent un rôle important au point de vue santé et que ces symptômes peuvent être imputables aux dérèglements des reins et de la vessie et à tel est le cas Cystex ordinairement apporté un bon soulagement en aidant les reins à éliminer l'acide urique, l'excès d'acide et de matières excrétoires. Vous avez tous à gagner et absolument rien à perdre à essayer Cystex. Une garantie imprenable envoie chaque paquet vous assurant la remise de votre argent sur le retour du paquet vide si vous n'êtes pas entièrement satisfait. Ne retarder pas.

Prouvez-vous Cystex aujourd'hui à la pharmacie.

Aide à nettoyer les reins

Cystex

Aide à nettoyer les reins

AVIS

LA MAISON

MAURICE GILBERT

Directeurs de Funérailles

— désire informer ses clients et le public en général qu'elle continue comme par le passé son excellent service de funérailles, embaumement, salons mortuaires, etc., à son même poste d'affaires, 36 à 42, côte du Passage, Lévis.

Nos relations avec la Maison Sylvio Marceau, de Québec, ne changent en rien les activités de notre maison à Lévis. Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux qui nous ont encouragés dans le passé et sollicités avec l'assurance d'une pleine et entière satisfaction, votre patronage dans l'avenir.

Bien sincèrement vôtre,

MAURICE GILBERT,

Directeur des Funérailles

36 à 42, côte du Passage, LEVIS. Tél. : 1032-Lévis

Majorité de 743 voix à M. H.-P. Drouin

M. Henri-Paul Drouin, représentant du parti libéral provincial, a été élu, hier, député de Québec-Est, par une majorité de 843 voix. Il y avait 138 bureaux de vote dans le comté de Québec-Est. M. Drouin a compté 7,371 votes contre 6,528 pour son plus proche adversaire, M. Joseph Matte. Voici le détail de l'élection dans Québec-Est :

Poll No	Drouin	Matte	Liberal	Provincial	Other
101	46	29	29	15	0
102	14	15	14	0	0
103	0	57	51	28	0
104	32	48	34	19	0
105	16	35	37	43	0
106	0	74	21	14	0
107	4	42	26	7	0
108	7	37	33	35	0
109	7	42	31	32	0
110	17	85	41	14	0
111	0	61	39	22	0
112	26	4	42	26	0
113	104	7	37	33	0
114	93a	7	42	31	0
115	60	74	21	14	0
116	0	61	39	22	0
117	0	61	39	22	0
118	0	61	39	22	0
119	0	61	39	22	0
120	0	61	39	22	0
121	0	61	39	22	0
122	0	61	39	22	0
123	0	61	39	22	0
124	0	61	39	22	0
125	0	61	39	22	0
126	0	61	39	22	0
127	0	61	39	22	0
128	0	61	39	22	0
129	0	61	39	22	0
130	0	61	39	22	0
131	0	61	39	22	0
132	0	61	39	22	0
133	0	61	39	22	0
134	0	61	39	22	0
135	0	61	39	22	0
136	0	61	39	22	0
137	0	61	39	22	0
138	0	61	39	22	0
139	0	61	39	22	0
140	0	61	39	22	0
141	0	61	39	22	0
142	0	61	39	22	0
143	0	61	39	22	0
144	0	61	39	22	0
145	0	61	39	22	0
146	0	61	39	22	0
147	0	61	39	22	0
148	0	61	39	22	0
149	0	61	39	22	0
150	0	61	39	22	0

M. W. Morin est réélu dans Québec-Centre

Me William Morin, c.r., candidat libéral dans Québec-Centre, a été réélu, hier, député de ce comté à la Législature. M. Morin a recueilli 8,754 voix et a obtenu une majorité de 2,836 voix sur son plus proche adversaire, Me Antoine Rivard, c.r., candidat de l'Union nationale qui a obtenu 5,918 votes.

Le candidat du Bloc Populaire Canadien, M. Louis-Philippe Robitaille, a recueilli 1,293 voix. Le candidat du parti CCF, M. Philippe Vallancourt, en a obtenu 293, et le candidat indépendant, M. J.-A. Marcoux, en a recueilli 190. MM. Robitaille, Vallancourt et Marcoux perdent leur dépôt.

La circonscription de Québec-Centre renferme 103 bureaux de vote. Les listes groupées ont un total de 27,000 à 28,000 noms. Le nombre des électeurs qui se sont prévalus de leur droit de vote a été de 16,448.

Le président de l'élection dans Québec-Centre, était M. Georges-Eugène Paradis, n.p., et le secrétaire d'élection était M. Laine Paradis.

On trouvera plus bas le détail du scrutin :

Mar.	Mo.	Ri.	Robi.	Vall.	Jan.
1	8	85	70	6	12
2	1	81	51	8	7
3	0	53	39	0	0
4	3	80	20	7	3
5	13	70	23	13	1
6	0	77	53	15	0
7	2	106	60	13	4
8	2	87	86	24	6
9	1	103	82	2	4
10	0	113	62	2	0
11	0	100	63	19	3
12	0	118	86	19	1
13	6	75	81	15	3
14	7	87	95	6	8
15	1	87	48	14	2
16	1	85	45	7	0
17	8	59	97	15	3
18	2	66	73	8	5
19	1	85	45	7	0
20	0	82	59	7	4
21	1	3	4	2	0
22	0	72	92	4	3
23	2	102	58	1	0
24	4	93	56	8	1
25	6	99	69	22	3
26	1	103	55	18	0
27	1	120	87	10	14
28	10	84	52	17	4
29	1	126	51	11	3
30	5	111	89	14	5
31	2	98	67	15	3
32	4	122	58	17	1
33	4	123	47	13	8
34	1	102	67	13	0
35	3	118	61	12	1
36	3	119	58	20	0
37	2	109	38	50	0
38	1	87	44	12	3
39	3	105	50	22	3
40	2	106	77	22	9
41	0	124	64	28	9
42	3	108	63	18	0
43	1	143	62	13	2
44	0	141	44	10	3
45	4	122	61	8	1
46	1	118	64	31	0
47	3	95	60	22	2
48	1	121	53	7	0
49	2	106	62	9	2
50	2	103	66	9	1
51	2	115	91	27	4
52	6	125	73	21	1
53	3	104	54	23	0
54	0	77	56	19	4
55	0	94	45	18	0
56	2	119	81	20	4
57	3	11	55	30	1
58	7	92	58	6	4
59	2	85	49	17	1
60	2	89	76	24	0
61	0	90	76	38	5
62	1	102	54	10	1
63	3	104	74	14	3
64	0	96	61	14	2
65	2	76	58	24	3
66	4	27	50	1	0
67	2	74	53	17	0
68	4	68	100	23	0
69	3	96	57	20	0
70	2	117	47	18	0
71	2	88	55	21	1
72	2	82	70	0	0
73	0	58	20	11	0
74	1	105	55	26	1
75	1	76	58	14	1
76	2	57	32	11	0
77	0	73	48	12	0
78	0	47	52	6	0
79	1	60	23	11	4
80	5	46	21	16	1
81	0	70	0	0	0
82	0	104	36	45	1
83	0	96	40	45	1
84	0	77	39	13	5
85	1	110	47	18	0
86	3	90	53	15	9
87	0	102	60	20	0
88	0	121	60	23	5
89	2	48	19	11	6
90	0	13	11	1	0

Provisoire : 199 4,714 5,918 1,293 293

Demandez à saint Michel de brander encore sa vaillante épée contre les ennemis de Dieu, et de rendre à l'Eglise la liberté dont elle a besoin pour remplir sa mission divine.

La patience paternelle tient sa tête levée mais sans voir au-dessus, parce qu'elle est toute naturelle; la patience chrétienne, forte d'un principe surnaturel qui est la grâce, regarde le ciel et se nourrit d'amour divin.

Roger Vézina, Bloc Populaire, 2, 718; M. Moisan, ouvrier-progres, 55 votes.

Voici les résultats totaux :

M. Hyacinthe Denis, crédit social, 972 votes; M. Henri-Paul Drouin, libéral, 7,371 votes; M. H.-P. Drouin, Union Nationale, 5,727 votes; M. Joseph Matte, indépendant, 6,528 votes; M. F. X. Perron, C.C.F., 162 votes; M. sisté, 55 votes.

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

Une voix dans la foule. — Vous ne parlez pas de l'âge moyen ?

M. Duplessis. — Je vous félicite, madame, de cette pensée heureuse, car la jeunesse, l'âge moyen et l'âge mûr représentent les trois couleurs de l'Union Nationale, emblème du salut de la province dans ses jeunes, ses gens d'âge moyen et ses vieillards.

Le chef de l'Union Nationale a été ovationné à maintes reprises par la foule. La manifestation s'est terminée par le chant de l'hymne nationale.

(Communiqué)

E. S. P.

Vie Sociale

L'honorable Malcolm MacDonald, Haut-commissaire britannique au Canada, était, en fin de semaine, l'invité de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et de lady Fiset, à Spencer Wood.

M. et madame William-E. Lynch, de Chicago, de passage en notre ville se sont inscrits au Château Normand.

Madame J.-Emile Tanguay, du Chemin St-Louis, ainsi que madame Léopold Laliberté et sa fille, Colette, sont de retour en ville, après avoir séjourné un mois à Ste-Agathe-des-Monts et à Montréal.

Le Dr et madame Pierre Jobin et leur fils, Pierre, sont de retour de la Pointe de la Rivière-du-Loup où ils ont passé quelques semaines, les invités de madame Elzéar Baillargeon.

M. Claude Jalbert de Montréal, a fait un séjour à Québec et s'est inscrit au Château Normand.

Madame Roméo St-Laurent, de Montréal, est actuellement l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Yvan Rabel, à leur résidence d'été de Val-Carlier.

Le sergent-major et madame Marcel Lamarre ainsi que leurs enfants, Louise, Pierre et Michel, de Montréal, ont passé quelques jours à Québec, dernièrement.

M. et madame M. St-Jean, de Montréal, font actuellement un séjour à Québec.

M. et madame Ernest Savard, en villégiature au manoir Richelieu, recevaient à dîner, ces jours derniers, quelques villégiateurs de l'endroit. Parmi les invités, on remarquait : M. et madame Georges Donohue, M. et madame Marc Donohue et madame Léo Timmins.

Les colonels Elias Ducaud et Carlos Guerales ainsi que le chef d'escadron Hugo Munta, de la mission militaire chilienne à Washington, étaient en notre ville, ces jours derniers.

Mesdemoiselles Louise Fontaine et Gertrude Paquet ont reçu, lundi après-midi, au Claridge, à un shower de verres, en l'honneur de mademoiselle Francoise Boulet dont le mariage aura lieu prochainement.

Madame W.-P.-C. Le Bouthillier, qui a passé quelques jours à Québec fait maintenant un séjour à l'île du Prince-Edouard.

M. et madame H.-B. Thomas sont partis, hier, pour Arvida où ils rendront visite à leur gendre et à leur fille, M. et madame John Black.

En l'église Notre-Dame-de-la-Paroisse, le Révérend Père Matte bénissait, dernièrement, le mariage de Helen Ursula, fille de monsieur et madame James-C. MacDermott, à Roger, fils de monsieur et madame Alexandre Chouinard.

Des glorieux blancs décoraient l'église, mademoiselle Rachel Drouin touchait l'orgue et mademoiselle Berthe Thivierge exécuta le programme de chant.

Mademoiselle MacDermott, accompagnée de son père, portait une robe d'après-midi en crepe de bois couleur rose, un petit chapeau de fleurs garni d'une voilette; elle tenait une gerbe de glaïeuls.

Monsieur Edmond MacDermott,

Un vrai beau teint dépend de l'élasticité adolescente de la peau

LE TRAITEMENT PALMOLIVE DE 14 JOURS PEUT AMÉLIORER VOTRE PEAU



Comparez votre figure avec vos épous. Vous constaterez que vos épous paraissent au moins 5 ans plus jeunes. C'est parce que l'épiderme des épous garde son élasticité—alors que les vôtres de la figure, obscurcies par le maquillage, restent des heures sans respirer. Or, quand les pores ne peuvent respirer, la peau vieillit prématurément. Mais Palmolive peut aider votre peau à conserver son élasticité.

Paraissent plus jeunes en 14 jours! Chaque fois que vous vous lavez la figure (servez-vous d'une débarbouillette), massez-la pendant une minute pour bien faire pénétrer Palmolive dans votre épiderme. Puis rincez et séchez. Le massage de beauté Palmolive, de 60 secondes, a été scientifiquement essayé par 2,301 femmes et 36 médecins. Leurs rapports prouvent que ce massage embellit le teint en 14 jours seulement.



C'est beau l'amour!

QUAND L'HALEINE EST DOUCE ET FRAICHE!



76% des adultes ont une mauvaise haleine! Ne courez pas ce risque... employez la POUDRE A DENTS COLGATE

Des expériences scientifiques prouvent positivement que 7 fois sur 10 la POUDRE A DENTS COLGATE arrête instantanément la mauvaise haleine.

ECONOMISEZ! Comparée à d'autres grandes marques, pour le même prix, la grosse boîte de poudre à dents Colgate donne 30 fois plus de brossages, la boîte géante 46 fois plus!

CONSEIL AUX FUMEURS! La poudre à dents Colgate est un des moyens les plus rapides et faciles pour prévenir taches de nicotine et haleine de tabac! Employez Colgate aujourd'hui.

POUDRE A DENTS COLGATE 25c 40c PURIFIE VOTRE HALEINE EN NETTOYANT VOS DENTS TOOTH POWDER

Brosse à Dents Colgate en Nylon Les soies Nylon de Colgate ne peuvent se ramollir. Spécial 29c

frère de la mariée, plaçait les invités.

Madame MacDermott, mère de la mariée portait une robe bleu royal et des roses thé, au corsage.

Madame Chouinard, mère du marié était vêtue d'une robe bleu aviateur avec accessoires assortis. La réception eut lieu au Château Frontenac; monsieur et madame Chouinard partirent ensuite pour New-York. A leur retour, ils résideront à Québec.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: monsieur et madame Edmond Bélanger, de St-Paul, Montmagny, monsieur et madame J.-A. Carbray et monsieur Dermot Carbray, de St-Jean, Qué.

Monsieur et madame Hector Larocque, de Montréal, sont en villégiature aux Eboulements.

Mademoiselle Albina Lantier, de Québec, a passé un mois au Nouveau-Brunswick.

Monsieur et madame L. Derome, de Montréal, sont de passage à Québec.

Mademoiselle Gisèle Brunel, de Batiscan et son amie, font un séjour à Cap-Rouge et à Québec, enregistre à l'hôtel Victoria.

Madame Conrad Lamontagne, de Montréal, est l'invitée de sa sœur, mademoiselle Queenie Murray, à l'île d'Orléans.

Mesdemoiselles Fernando et Camella Lemieux, de Lévis, étaient, en fin de semaine, de passage à la Rivière-du-Loup, les invités du Dr et de madame Sarro Sirol.

M. et madame W. Girouard, de Montréal, et leur fille, mademoiselle Thérèse Girouard, ont passé la fin de semaine au Manoir Richelieu, à la Malbaie.

Naissances

M. Robert Picard et madame Picard (née Simone Lévesque) font part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, né le 1er août à l'hôpital St-Luc et baptisé le 7 août sous les prénoms de Joseph-Edgar-André.

Parraïn et marraine, M. et madame J.-E. Picard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: madame E. Frenette, tante de l'enfant.

Dans la métropole Mmes Gustave Francq, Lucie Francq et Pauline Lapointe sont rentrées d'un séjour de quelques semaines à Old Orchard, Maine.

M. et Mme Médéric Desjardins et M. et Mme Emilien Desjardins étaient de passage aux Chutes Niagara et aux Mille Lacs, ces jours derniers.

Mme Errol Languedoc est revenue de Tadoussac, où elle a passé un mois.

M. et Mme Hervé Paradis, de Notre-Dame-de-Grace, sont de retour d'un séjour de deux semaines à Atlantic City et à New-York.

Le Dr et Mme Roland Christin sont de passage à Chicago, Ill.

Le Dr et Mme Gérard Rolland et leur famille sont revenus de Tadoussac, après y avoir passé un mois.

Mlle Jane Ladouceur, Mme Arthur Cotter et Mlle Inez Col-



Mme Francois Huard (Marguerite Carmichael), fille de M. et Mme Elzéar Carmichael, dont le mariage a eu lieu récemment.



Boucles d'oreilles en argent sterling par Coro



Capitol Jewellers CENTRE DU CREDIT COMMUNAL 1188 ST. JEAN, QUEBEC TEL. 2-1728

ter sont arrivés de Windsor, Ontario, et sont à Montréal, les invités de M. et de Mme Clifford Ladouceur, en route pour Val David, où ils feront un court séjour.

Mlle Denyse Dazé, de Montréal, passe le mois d'août à l'hôtel Charlevoix à Saint-Irène-les-Bains.

Mlle Denise L'Heureux, de Verdun, est en villégiature à Maskinongé chez ses grands-parents, M. et Mme François Toupin.

M. et Mme Médéric Lamarre sont de retour d'un séjour de trois semaines au lac Nominique.

Mlle Monique Gauthier, de l'Islet, est de passage à Montréal.

Parmi les montrealais en villégiature à l'hôtel "Sous Erable", à Saint-Antoine de Tilly, mentionnons : M. et Mme Lucien Brisson, M. et Mme Gabriel Morin, Mlle Lise Morin, M. Donat Vail-

UN REMEDE EFFICACE fait spécialement pour soulager la DOULEUR FEMININE PERIODIQUE

avec ses sensations de fatigue et de nervosité. Revenez courage si, comme tant de jeunes filles et femmes, à certains jours, vous souffrez de crampes, mal de dos, mal de tête, vous vous sentez nerveuse, épuisée si vous avez le cafard... résultat de troubles fonctionnels mensuels. Commencez immédiatement, essayez le Composé Vegetal Lydia E. Pinkham pour soulager de tels symptômes parce que ce remède a un effet adoucissant sur un des plus importants organes féminins. Des milliers et des milliers de femmes y ont trouvé leur profit. Le Composé Vegetal Lydia E. Pinkham est fait de racines et herbes efficaces (plus

COMPOSE VEGETAL LYDIA E. PINKHAM

JOURNÉE DES ENFANTS

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET

Membres de l'Association des Marchands Détaillants du Canada

HEURES D'AFFAIRES

Comme à l'ordinaire, à l'exception des samedis et veilles de fêtes, alors que nos magasins fermeront à 6 heures p.m.

Vêtements de qualité pour garçons

Nouveaux COMPLETS

Modèle trois pièces, en beau tweed de laine, couleurs assorties, comprenant : Habit à simple croisure, doublure en soie, et deux pantalons. Confection très soignée.

Tailles : 24 à 28 Un pantalon breeches et une culotte droite

Tailles : 28 à 33 Un pantalon long et un pantalon breeches.

\$10.95 \$14.95

Complets en serge bleu marine

Qualité durable. Habit à simple croisure, un pantalon long et un pantalon breeches - Coupe et confection irréprochables.

Tailles 28 à 33 \$17.95



Culottes droites

100 Culottes droites, en tweeds de qualité durable, couleurs assorties - boutonnant sur le gilet.

\$1.59

Tailles : 3 à 7 ans

Pantalons longs

200 Pantalons longs, en bon coton fort, couleurs dissimulées.

Tailles : 26 à 35 \$1.79

Quoique d'un prix beaucoup plus élevé, nous avons néanmoins décidé de les offrir JEUDI, à

Belles valeurs en souliers pour enfants

Sandales

SANDALES en cuir beige ou brun, semelles épaisses, talons de caoutchouc.

Cuir beige - Pointures 8 à 10. \$1.49

Cuir brun - Pointures 11 à 2. \$1.65

Souliers

genre "Blucher" SOULIERS en cuir brun clair, à lacets, semelles épaisses, talons de caoutchouc.

Pointures 8 à 10 \$2.00

Pointures 11 à 2 \$2.25

* Nous vendons au comptant seulement et l'économie qui en résulte rejait sur les prix de nos marchandises.

Buffalo Ark	610	—	—
Cent. Pat	176	174	176
Chesterville	129	—	—

Falconbridge	445	—	—
God's Lake	36	36	—
G. Yell	780	725	—
Gunnar	29	—	—

Hard Rock	90	—	—
Hudson Bay	29	26	23
Howey	38	35	34
Hollinger	11½	—	—
K. Addison	10½	10½	10½

Kirk Lake	105	101	104
Little Long	121	118	118
MacLeod-C	233	250	250
Mining C	210	—	—
McKenzie R.L.	250	248	250

Macassa	41	—	—
Noranda	57 ¹ / ₂	57 ¹ / ₂	57 ¹ / ₂
O'Brien	390	355	253
Perron	120	—	—
Premler	126	—	—
Thompson	406	—	—

Pioneer	..	420	413	413
Pamour		135		
Preston		278	275	278



Stich

1997

M. Plourde a obtenu 32 voix de majorité

M. Plourde, officier-rapporteur du comté d'Arthabaska, nous a communiqué, ce matin, les chiffres suivants, pour son comté. Le résultat demeure le même qu'il était hier soir, donnant une majorité de 32 voix au porte-étendard du parti libéral, M. P.-H. Plourde.

Partis	Plourde (Lib.)	Lib. (U.N.)	Wheeler (C.N.)
Victoria	1893	1777	1220
Arthabaska	410	443	105
Warwick	298	282	452
Princeville	477	476	97
Chesler-Est	101	131	19
St-Henri	120	121	45
Chénier	202	142	35
St-Robert	140	138	20
St-Vallée	178	214	63
St-Anne-du-Sault	147	111	56
St-Albert	132	150	74
Chénier-Ouest	222	149	35
St-Clément	151	254	70
St-Norbert	22	107	4
Norbertville	56	73	4
St-Louis-de-Blandford	128	89	47
Tymothy	64	64	21
St-Elizabeth	121	136	32
Madisonville	84	64	21
Damascusville	99	107	26
Chénier-Est	94	23	14
St-Séraphine	47	62	12

Production d'or

L'honorable Wilfrid Hamel, Ministre intermédiaire des Mines, vient de faire émettre le bulletin statistique du mois de juin 1944, sur la production d'or, d'argent, de produits d'argile, de chaux et de ciment de la Province de Québec.

La production d'or est tombée à 82,796 onces en juin 1944, le plus bas chiffre mensuel depuis novembre 1937. C'est une diminution considérable par rapport à juin 1943 et une diminution assez prononcée par rapport à mai 1944.

Les productions d'argent et de chaux ont aussi été inférieures à celles des mois de juin 1943 et mai 1944. Les produits d'argile et le ciment ont par contre enregistré une hausse considérable comparativement à ces deux périodes.

Les totaux pour le premier semestre de 1944 accusent une augmentation appréciable pour les produits d'argile, une légère diminution pour l'argent et la chaux et une forte baisse pour l'or et le ciment. La production d'or est la plus faible pour cette période de l'année depuis 1937.

Les résultats de l'élection dans

(Suite de la page 3)

Beauharnois (U.N. 103) : 101 voix ; 100 électeurs, 19,000. Paul Chénier, lib., 2,550; Delahaye, U.N., 5,976; Albert Levesque, B.P., 7,269; Maj. Levesque, B.P., 1,313.

Bellevue (13,464) : 63 voix, 12,211. 13 sur 63 voix : hon. V. Blenvenne, lib., 1,691; Emile Boiteau, U.N., 1,025; J.-A. Bonenfant, B.P., 214.

Berthier (1,396) : 62 voix, 12,500. Armand Sylvestre, lib., 5,090; J.-P. Lauzon, U.N., 4,242; Roger Pelletier, B.P., 822.

Bonaventure (662) : 101 voix, 15,000. A. St-Laurent, lib.; Henri Jolicoeur, U.N.; Armand Malenfant, B.P.; Charles-F. Guite, lib. ind.

Brome (U.N. 236) : 37 voix, 12,500. W.-F. Beaulieu, lib., 2,194; J. Robinson, U.N., 2,360; G.-O. Rothney, B.P., 502.

Chambly (1,160) : 103 voix, 23,000. 91 sur 113 voix : D.-E. Joyal, lib., 5,361; H. Bédard, U.N., 3,962; J.-Z. Lorange, B.P., 1,847; J.-U. Gauthier, C.C.F., 1,256.

Champlain (U.N. 63) : 73 voix, 17,262. 66 sur 78 voix : Albert Crête, lib., M. Bellemare, U.N.; R.-D. Casselle, B.P.

Charlevoix-Saguenay (1) : 103 voix, 15,000. Nomination le 10 août, votation le 24 août : Yvon Bouchard, lib.; Arthur Leclerc, U.N.; Ernest Troitier, B.P.; A. Castonguay, nat. ind.

Châteauguay (L. 432) : 45 voix, 12,500. 45 sur 45 voix : H. Bédard, lib., 1,115; Auguste Boyer, U.N., 2,275; E. Faillie, P. P., 1,590.

Chicoutimi (U.N. 1,537) : 103 voix, 14,445. 186 sur 194 voix : Jules Gauthier, lib., 4,471; Antonio Talbot, U.N., 16,536; E. Bergeron, B.P., 5,940; Pierre Bouchard, C.N., 2,142.

Compton (L. 287) : 61 voix, 12,500. 11 sur 11 voix : J. Duffy, lib., 4,557; E. Sellemare, U.N., 2,622; R. Quintin, B.P., 1,664.

Deux-Montagnes (U.N. 256) : 43 voix, 12,500. 11 sur 11 voix : J. Duffy, lib., 1,735.

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?
Donnez un "25" négatifs le genre d'ade qui vous donne l'air d'être d'ade.

Gain national



M. L. P. Lizotte, C.R., ancien député fédéral, représente le comté de Kamouraska à la prochaine Législature provinciale.

Gain national



M. Alfred Dube, cultivateur, qui a remporté la victoire pour l'Union Nationale dans le comté de Rimouski.

Jean Rochon, lib., 1,650; J.-P. Sauvé, U.N., 2,800; J.-L. Cyr, pop., 1,081; Aimé Legault, lib. ind., 140. Maj. pour Sauvé, 1,150.

Dorchester (U.N. 597) : 72 voix, 16,125. 18 sur 73 voix : Emile Ferland, lib., 1,178; Jos.-D. Bégin, U.N., 1,428; L. St-Pierre, B.P., 249.

Drummond (L. 1,027) : 97 voix, 12,300. 91 sur 97 voix : Dr Arthur R. Jolicoeur, lib., 4,716; Robert Bernard, U.N., 6,331; Ant. Baril, B.P., 3,916.

Frontenac (L. 83) : 67 voix, 12,788. 20 sur 67 voix : P.-L. Gagnon, lib., 1,019; P. Tardif, U.N., 1,425; G. Lacoursière, B.P., 373; R. Desbriens, C.S., 283; J.-B. Mathieu, ind., 63.

Gaspe-Nord (L. 275) : 73 voix, 14,572. H. Philippon, lib., 2,747; C.-E. Pouliot, U.N., 5,119; James Watt, lib. ind., 1,583.

Gatineau (L. 1,317) : 606 voix, 15,000. J.-C. Nadeau, lib., 1,655; G. Auger, U.N., 5,275; L. Lecuyer, B.P., 787; René Thérien, C.C.F., 683.

Hull (L. 237) : 104 voix, 12,500. 96 sur 104 voix : Alexis Caron, lib., 4,773; Alex Taché, U.N., 6,685; René Ménard, B.P., 2,183.

Huntingdon (L. 1,285) : 54 voix, 12,500. D.-J. O'Connor, lib., 2,864; Henri Turcot, U.N., 1,731; M. Laberge, B.P., 665.

Iberville (L. 34) : 40 voix, 12,500. 59 sur 59 voix : E. Bonvouloir, lib., 1,384; Yvon Thout, U.N., 1,894; J.-R. Brisson, B.P., 864; Armand Goette, lib. ind., 545.

Illes-de-la-Madeleine (U.N. 138) : 21 voix, 12,500. Irénée Lebourault, lib., 1,676; H. Langlais, U.N., 2,096.

Jacques-Cartier (L. 3,895) : 162 voix, 36,394. C.-A. Kirkland, lib., 13,443; A. Carignan, U.N., 7,244; J.-A. Larocque, B.P., 4,295.

Joliette (U.N. 243) : 70 voix, 15,000. Victor Massé, lib.; A. Barrette, U.N.; Yvon Richard, B.P.

Kamouraska : 50 voix, 12,500. M. Lizotte, lib., 5,193; Noël Dorion, U.N., 4,468; Horace Roy, B.P., 303.

Labelle (U.N. 343) : 53 voix, 12,500. A. Lapointe, lib., 1,297; hon. J.-H. R. Paquette, U.N., 3,482; M. Legault, B.P., 333; Georges Labelle, U.N. ind., 68.

Lac-St-Jean (L. 135) : 67 voix, 10,684. J. Filion, lib., 3,451; J.-A. Fortin, U.N., 3,306; C. Lavoie, B.P., 1,739; E. Major, C.S., 470.

L'Assomption (L. 633) : 49 voix, 12,500. C.-E. Germain, lib., 3,075; V.-S. Chartrand, U.N., 3,395; Paul Gouin, nat. ind., 2,069.

Laurier (L. 1,023) : 194 voix, 12,500. Paul Gauthier, lib., 8,975; Eug. Poirier, U.N., 8,348; A. Laurendeau, B.P., 9,495; A.-L. Henderson, ind., 580; R.-J. Arry, U.N. ind., 538.

Laval (L. 2,226) : 229 voix, 12,500. 16 voix à venir : hon. F.-J. Leclerc, lib., 11,012; Hervé Brien, U.N., 7,707; Fernand Chausse, B.P., 3,791; Alex Joly, U.N. ind., 3,777.

Laviolette (L. 339) : 92 voix, 12,500. 10 sur 10 voix : M. Lizotte, lib., 4,557; E. Sellemare, U.N., 2,622; R. Quintin, B.P., 1,664.

Au provincial



M. L. P. Lizotte, C.R., ancien député fédéral, représente le comté de Kamouraska à la prochaine Législature provinciale.

électeurs 18,000. Elzéar Dallaire, lib., 3,661; C.-R. Ducharme, U.N., 6,537; O. Journault, B.P., 1,571; G. Verreault, C. C. F., 1,179.

J.-G. Francoeur lib., 7,100; J.-T. Larochelle, U.N., 7,934; Pierre Lestarte, B.P., 2,310.

Maj. Larochelle, U.N., 834. **L'Islet** (L. 566) : 50 voix, 11,000. Hon. Adélard Godbout, lib.; hon. J. Bilodeau, U.N.

Maj. Godbout, lib., 689. **Lotbinière** (Nat. 809) : 63 voix, 13,000. Guy Roberge, lib., 4,294; M. Pelletier, U.N., 3,475; Adrien Lambert, cand. du peuple, 2,685.

Maj. Roberge, lib., 819. **Maisonnette** (L. 2,685) : 63 voix, 12,500. Edmond Hamelin, lib., 10,475; J.-A.-F. Gatten, U.N., 10,447; J. Sauriol, B.P., 8,133; Gérard Rancourt, C.C.F., 1,367; Jean Pare, Ouy., 1,804.

Maj. Hamelin, lib., 28, 2 voix à venir. **Maskinonge** (L. 579) : 46 voix, 9,000. Omer Gagnon, lib., 2,026; G. Caron, U.N., 2,496; A. Comtois, B. P., 303.

Maj. Caron, U.N., 470. **Matane** (U.N. 10) : 85 voix, 15,813. 63 sur 85 voix : J.-C. Dufour, lib., 2,029; Hon. O. Gagnon, U.N., 6,041; E. Dionne, B.P., 273.

Maj. Gagnon, U.N., 3,012. **Matapédia** (L. 840) : 70 voix, 13,663; 64 sur 70 voix. Fernand Dionne, lib., 3,529; P. Cossette, U.N., 3,331; C. Castonguay, B.P., 1,031.

Maj. Cossette, U.N., 302. **Mégantic** (U.N. 49) : 96 voix, 19,612. J.-A. Olivier, lib., 6,444; Tancred Labbé, U.N., 8,663.

Maj. Labbé, U.N., 2,219. **Mercier** (L. 2,431) : 230 voix, 12,500. Hon. J.-A. Francoeur, lib., 12,806; Edouard Asselin, U.N., 11,170; J.-H. Dery, B.P., 8,385.

Maj. Francoeur, lib., 635. **Missisquoi** (L. 155) : 54 voix, 12,500. Henri Gosselin, lib., 5,109; Arthur Audette, N.N., 2,241; Paul Gignas, B.P., 1,347.

Maj. Gosselin, lib., 2,363. **Richmond** (L. 684) : 71 voix, 12,500. S. Desmarais, lib., 3,260; A. Gaudreau, U.N., 5,440; F. Lavigne, B.P., 1,501.

Maj. Gaudreau, U.N., 190. **Rimouski** (L. 3584) : 179 voix, 20,000. Maurice Tessier, lib., 3,925; Alfred Dubé, U.N., 4,465; J. Thériault, B.P., 456.

Maj. Dubé, U.N., 750. **Rivière-du-Loup** (L. 2,148) : 76 voix, 12,500. Hon. L. Casgrain, lib.; Roméo Gagné, U.N.; Thomas Talbot, B.P.

Maj. Casgrain, lib., 1,080. **Roberval** (L. 589) : 74 voix, 12,500. Georges Potvin, lib., 5,400; Ant. Marcotte, U.N., 5,896; Emile Villeneuve, B.P., 2,330; G. Lacasse, C.S., 2,309.

Maj. Marcotte, U.N., 490. **Rouville** (L. 1) : 43 voix, 9,200. Fernand Samson, lib., 2,010; Laurent Barré, U.N., 2,290; Adrien Gagné, B.P., 511.

Maj. Barré, U.N., 280. **Rouyn-Noranda** : 77 voix, 12,500. Jos. Gagné, lib., 1,663; C. Beaulieu, U.N., 1,588; M. Caouette, B.P., 1,731; David Côté, C.C.F., 2,095; A. Constantineau, pop. G. Mercier, C.S., 1,305; L.-D. Pilon, lib. ind., 1,181; J.-S. Drouin, lib. ind., 52; V. Poirier, cand. colon 14.

Maj. Côté, C.C.F., 364. **St-Anne** (L. 6060) : 210 voix, 12,500. Thos. Gosselin, lib., 13,179; O. Taillefer, U.N., 4,432; T.-J. Keane, B.P., 1,693; Angus Rose, C.C. F., 3,850.

Maj. Guérin, lib., 8,738. **St-Henri** (L. 3,769) : 184 voix, 43,518. Emile Boucher, lib., 9,165; J.-H. Deslisle, U.N., 9,518; Jean Mercier, B.P., 4,707; R.-J. Lamoureux, C.C. F., 3,747.

Maj. Deslisle, U.N., 353. **St-Hyacinthe** (L. 703) : 81 voix, 18,660. R.-O. Picard, lib., 4,979; E.-J. Chartier, U.N., 5,916; Léon Lussier, B.P., 1,629; C.-E. Hébert, ind., 685.

Maj. Chartier, U.N., 937. **St-Jacques** (L. 1040) : 200 voix, 46,311. Claude Jodoin, lib., 9,756; Omer Côté, U.N., 11,283; J.-R. Bonnier, B. P., 5,657; Michel Francoeur, C. C. F., 1,284.

Maj. Côté, U.N., 1,487. **St-Jean** (U.N. 9) : 61 voix, 12,500. Omer Perrier, lib., 3,386; Paul Beaulieu, U.N., 5,370; C. Signori, B.P., 708.

Maj. Beaulieu, U.N., 1,984. **St-Louis** (L. 3,244) : 190 voix, 12,500. Maurice Hart, lib., 9,439; O. Gagnon, U.N., 1,663; J.-A. L'Heureux, B.P., 1,640; K. Kaplansky, C.C.F., 754; Michael Buhay, pop. 6,512; Louis Bass, ind. 428; Sarto Blais, ind. 177.

Maj. Hart, lib., 2,927. **Montcalm** (L. 110) : 39 voix, 12,500. 10 sur 10 voix : M. Lizotte, lib., 4,557; E. Sellemare, U.N., 2,622; R. Quintin, B.P., 1,664.

Dans Bagot



L'hon. Cyrille Dumaine, Orateur de la Chambre à la dernière Législature, réélu dans Bagot.

électeurs 9,000. Odilon Duval, lib., 2,157. Maurice Thériault, U.N., 3,067. P. Millemare, B. P., 1,584.

Maj. Thériault, U.N., 310. **Montmagny** (L. 640) : 49 voix, 11,694. F. Choquette lib. Nil.

J. Drouin, lib. Nil. **L'Islet** (L. 566) : 50 voix, 11,000. Hon. Adélard Godbout, lib.; hon. J. Bilodeau, U.N.

Maj. Godbout, lib., 689. **Lotbinière** (Nat. 809) : 63 voix, 13,000. Guy Roberge, lib., 4,294; M. Pelletier, U.N., 3,475; Adrien Lambert, cand. du peuple, 2,685.

Maj. Roberge, lib., 819. **Maisonnette** (L. 2,685) : 63 voix, 12,500. Edmond Hamelin, lib., 10,475; J.-A.-F. Gatten, U.N., 10,447; J. Sauriol, B.P., 8,133; Gérard Rancourt, C.C.F., 1,367; Jean Pare, Ouy., 1,804.

Maj. Hamelin, lib., 28, 2 voix à venir. **Maskinonge** (L. 579) : 46 voix, 9,000. Omer Gagnon, lib., 2,026; G. Caron, U.N., 2,496; A. Comtois, B. P., 303.

Maj. Caron, U.N., 470. **Matane** (U.N. 10) : 85 voix, 15,813. 63 sur 85 voix : J.-C. Dufour, lib., 2,029; Hon. O. Gagnon, U.N., 6,041; E. Dionne, B.P., 273.

Maj. Gagnon, U.N., 3,012. **Matapédia** (L. 840) : 70 voix, 13,663; 64 sur 70 voix. Fernand Dionne, lib., 3,529; P. Cossette, U.N., 3,331; C. Castonguay, B.P., 1,031.

Maj. Cossette, U.N., 302. **Mégantic** (U.N. 49) : 96 voix, 19,612. J.-A. Olivier, lib., 6,444; Tancred Labbé, U.N., 8,663.

Maj. Labbé, U.N., 2,219. **Mercier** (L. 2,431) : 230 voix, 12,500. Hon. J.-A. Francoeur, lib., 12,806; Edouard Asselin, U.N., 11,170; J.-H. Dery, B.P., 8,385.

Maj. Francoeur, lib., 635. **Missisquoi** (L. 155) : 54 voix, 12,500. Henri Gosselin, lib., 5,109; Arthur Audette, N.N., 2,241; Paul Gignas, B.P., 1,347.

Maj. Gosselin, lib., 2,363. **Richmond** (L. 684) : 71 voix, 12,500. S. Desmarais, lib., 3,260; A. Gaudreau, U.N., 5,440; F. Lavigne, B.P., 1,501.

Maj. Gaudreau, U.N., 190. **Rimouski** (L. 3584) : 179 voix, 20,000. Maurice Tessier, lib., 3,925; Alfred Dubé, U.N., 4,465; J. Thériault, B.P., 456.

Maj. Dubé, U.N., 750. **Rivière-du-Loup** (L. 2,148) : 76 voix, 12,500. Hon. L. Casgrain, lib.; Roméo Gagné, U.N.; Thomas Talbot, B.P.

Maj. Casgrain, lib., 1,080. **Roberval** (L. 589) : 74 voix, 12,500. Georges Potvin, lib., 5,400; Ant. Marcotte, U.N., 5,896; Emile Villeneuve, B.P., 2,330; G. Lacasse, C.S., 2,309.

Maj. Marcotte, U.N., 490. **Rouville** (L. 1) : 43 voix, 9,200. Fernand Samson, lib., 2,010; Laurent Barré, U.N., 2,290; Adrien Gagné, B.P., 511.

Maj. Barré, U.N., 280. **Rouyn-Noranda** : 77 voix, 12,500. Jos. Gagné, lib., 1,663; C. Beaulieu, U.N., 1,588; M. Caouette, B.P., 1,731; David Côté, C.C.F., 2,095; A. Constantineau, pop. G. Mercier, C.S., 1,305; L.-D. Pilon, lib. ind., 1,181; J.-S. Drouin, lib. ind., 52; V. Poirier, cand. colon 14.

Maj. Côté, C.C.F., 364. **St-Anne** (L. 6060) : 210 voix, 12,500. Thos. Gosselin, lib., 13,179; O. Taillefer, U.N., 4,432; T.-J. Keane, B.P., 1,693; Angus Rose, C.C. F., 3,850.

Maj. Guérin, lib., 8,738. **St-Henri** (L. 3,769) : 184 voix, 43,518. Emile Boucher, lib., 9,165; J.-H. Deslisle, U.N., 9,518; Jean Mercier, B.P., 4,707; R.-J. Lamoureux, C.C. F., 3,747.

Maj. Deslisle, U.N., 353. **St-Hyacinthe** (L. 703) : 81 voix, 18,660. R.-O. Picard, lib., 4,979; E.-J. Chartier, U.N., 5,916; Léon Lussier, B.P., 1,629; C.-E. Hébert, ind., 685.

Maj. Chartier, U.N., 937. **St-Jacques** (L. 1040) : 200 voix, 46,311. Claude Jodoin, lib., 9,756; Omer Côté, U.N., 11,283; J.-R. Bonnier, B. P., 5,657; Michel Francoeur, C. C. F., 1,284.

Maj. Côté, U.N., 1,487. **St-Jean** (U.N. 9) : 61 voix, 12,500. O

Calendrier

MERCREDI, 3 AOÛT 1944

Aujourd'hui
C. J.-M. Vianny, conf.

Demain :
S. Laurent, m.

QUARANTE-HEURES

St-Paul de Montmagny

SOLEIL : Lever : 5.51
Coucher : 8.18

LUNE : Lever : 11.31
Coucher : 12.09

MAREES DE DEMAIN

Hautes : 11.41 a.m. — 12.11 p.m.

Basses : 6.51 a.m. — 7.12 p.m.

Pleine mer, le 4, à 8 h 39 m du matin

Dern. quart, le 10, à 10 h 52 m du soir

Nouv. lune, le 18, à 4 h 25 m du soir

Prein. quart, le 26, à 7 h 39 m du soir

(Ce calendrier n'est pas basé sur l'heure

solaire, mais sur l'heure présente-

ment en vigueur.)

Dans Matane



● L'hon. Onésime GAGNON, C.R. C.P., réélu député de Matane par une majorité de trois mille voix.

Le 50e anniversaire de l'entrée en affaires de M. C. Robitaille

Aujourd'hui, tout le personnel de la Maison C. Robitaille Inc., 320, rue St-Joseph Québec, bénéficie d'une journée de congé à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée en affaires de leur président M. Cyrille Robitaille. Pour célébrer ce congé, une fête intime sera donnée, ce soir, à M. C. Robitaille à l'Habitué Inn, où tout le personnel de la Maison C. Robitaille Inc. sera présent. L'Action Catholique offre des félicitations et des vœux sincères à M. Cyrille Robitaille.

Réélu



● L'hon. Georges-E. DANSE, REAU, ministre de la Voirie et des Travaux publics, réélu député d'Argenteuil.

OUVRAGES DU REVEREND PERE MATEO

Deux recueils de prédication qui résument admirablement la doctrine du Père Mateo sur le Cœur de Jésus. Une doctrine simple, variée, salutaire et profonde. JESUS ROI D'AMOUR. \$1.25. (fr) \$1.35. VERS LE ROI D'AMOUR \$0.60. (fr) \$0.65. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

Vient de paraître Le Canada par l'image

par Benoît Brouillette
Voulez-vous connaître le Canada ? Lisez ce livre. Un beau volume in-8, 96 gravures hors-texte. Prix : \$0.90, par poste 1.00. La Librairie de l'Action Catholique, Québec.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL

Rapport du premier Congrès diocésain du recrutement sacerdotal tenu à l'université Laval en novembre 1943.

Des pages qui seront très utiles aux prêtres du diocèse auxquels elles rappelleront les leçons du Congrès; aux prêtres des autres diocèses qui voudront organiser des assises semblables et enfin à tous les fidèles qui tiendront à se renseigner sur leurs obligations dans la question des vocations.

Un vol. de 215 pages. \$1.25, franco \$1.35.

LA LIBRAIRIE DE L'ACTION CATHOLIQUE - QUÉBEC

Mandements des Evêques de Québec

Le 16ième volume des mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec pour la période 1940 à 1943 vient de paraître. Prix \$3.00, par la poste \$3.25. Nous nous tenons à la disposition de nos clients pour leur procurer les exemplaires quelconques dont ils auraient besoin pour compléter leurs collections.

La Librairie de l'Action Catholique, Québec

Election de M. Fern. Choquette par 964 voix

M. Fernand Choquette a été réélu hier député de Montmagny par une majorité de 964 voix sur son seul adversaire, M. Joseph Boulanger, candidat de l'Union Nationale. M. Choquette a recueilli 4,164 voix et M. Boulanger 3,188, auxquelles il faut ajouter des majorités de 66 et 78 voix obtenues par les candidats respectivement dans trois paroisses dont les résultats complets n'ont pas été obtenus encore.

M. Choquette a obtenu des majorités dans douze paroisses et M. Boulanger dans deux. M. Choquette, avocat de Québec, fut élu pour la première fois en 1939. M. Boulanger réside à Montmagny. Le notaire Louis Pelletier était le président de l'élection dans ce comté.

Voici le résultat du vote par paroisse :

	Boul.	Choq.
Montmagny	804	1036
St-Thomas	491	681
Cap St-Ignace	455	427
(avec 1 poll à venir)		
St-François	137	404
St-Pierre	192	289
Berthier	143	247
Ile aux Grues	82	100
Notre-Dame du Ros.	192	121
St-Euphémie	91	132
St-Paul	309	311
St-Appoline	172	219
Lac Frontière	79	87

3,188 4,164

Majorité pour Choquette
Trois polls dans St-Fabien et un poll dans Ste-Lucie ont donné respectivement 41 et 25 voix de majorité à M. Choquette et deux polls dans St-Just, une majorité de 78 voix à M. Boulanger, ce qui établit la majorité de M. Choquette à 964 voix.

M. P.-H. Plourde d'Arthabaska, élu par 32 voix

Selon le résultat final de l'élection dans le comté d'Arthabaska, le représentant du parti libéral, M. Pierre-Horace Plourde, a remporté la victoire, hier, par une majorité de 32 voix. Il a obtenu 5,510 voix, contre M. Wilfrid Labbé, porte-étendard de l'Union Nationale. M. Labbé a compté 5,478 votes. Le représentant du Bloc Populaire, M. Raymond Beaudet, a enregistré 2,513 votes.

La population du comté d'Arthabaska a voté largement, hier. En effet, sur 15,792 personnes dont les noms étaient inscrits sur les listes électorales, 13,501 ont usé de leur droit de vote. On nous a rapporté que l'élection serait peut-être contestée dans ce comté. Au reste, il se peut que le résultat du recomptage amène un changement.

Feu A. Thibault

On apprendra avec regret la mort d'un ancien Québécois, résident depuis de nombreuses années à Chicago, M. Alfred Thibault, décédé le 2 août dernier, à l'âge de 59 ans. M. Thibault, qui était l'époux de dame Marie-Louise Bussière, qui lui survit, était natif de la paroisse St-Jean-Baptiste, et résidait sur la rue d'Aiguillon. Outre son épouse, il laisse trois fils et une fille, Alfred, Eugène et Théophile Thibault, Mme Phil Bickley (Louise); de même que son père, M. Joseph Thibault, et son frère, M. Amable Thibault, tous deux de Québec. Les funérailles ont eu lieu à Chicago.

Nos vives condoléances à la famille.

Dans Québec-est



● Me Henri-Paul Drouin, qui a été élu hier député libéral de Québec-est par une majorité de 843 voix.

Pour le Bloc



● M. Edouard Lacroix, qui a remporté la victoire pour le Bloc Populaire dans le comté de Beauce.

Majorité très forte à monsieur Antonio Talbot

M. Antonio Talbot, avocat, a été réélu hier député de Chicoutimi. Il a recueilli 16,536 voix et obtenu une majorité de 8,065 voix sur son plus proche adversaire, le notaire Jules Gauthier, qui a eu 8,471 voix. Les autres candidats étaient MM. Ernest Bergeron, du Bloc Populaire, et Pierre Bouchard, du Crédit social, qui ont eu respectivement 5,940 et 2,142 voix.

M. Talbot avait été élu une première fois député de Chicoutimi lors d'une élection partielle, succédant à M. A. Larouche. Voici le détail du scrutin dans Chicoutimi :

COMTE DE CHICOUTIMI

	Berge-R.P.	Hou-C.S.	Gau-Lib.	Tal-Tal.
Chicoutimi (5 polls à venir)	1065	303	1219	3231
Jonquière	1239	431	1947	2595
Kénogami	703	184	900	1377
Arvida	827	844	117	1535
Baguville	263	80	268	605
Port-Arthur	281	35	185	517
Grand-Baie	151	13	259	632
(1 poll à venir)				
Ferland (à venir)	4	0	28	63
Boileau	45	3	60	131
St-Pélex d'Otis	28	4	79	243
Anse St-Jean	29	0	12	31
Eternité	64	8	93	119
Petit-Saguenay	36	6	101	239
Baguville	98	82	153	543
(paroisse)				
Jonquière	11	39	164	295
(paroisse)				
St-Anne	158	38	155	359
(village)				
(paroisse)	118	21	168	407
St-Honoré	97	8	113	285
(paroisse)				
St-Jacques	3	0	73	107
Chute aux	4	0	21	25
Gaiets	3	0	3	2
Lac Ouatheaway	3	0	3	2
Canton Bégin	39	38	133	87
St-Ambroise	42	8	56	105
(village)				
St-Fulgence	37	17	29	221
St-Rose du Nord	34	28	139	161
Tableau	0	0	12	8
(village)				
(paroisse)	30	2	103	43
Rivière du	29	10	99	172
Moulin	45	18	125	383
St-Jean Vianny	26	6	145	132
St-Léon	94	30	63	163
Lac Des	20	0	34	77
Labonté	17	17	47	141
Boromé	38	2	33	106
Larouche	89	39	112	332
(2 polls à venir)				
St-Nazaire	2	2	23	31
St-Cyril				
Total	5910	2142	8471	16526

Majorité de Talbot sur Gauthier: 8065.

Les Zouaves

Les Zouaves pontificaux de Québec se sont réunis, hier soir, à l'occasion de la mort de M. Simon-P. Dugal, ancien industriel de cette ville et leur ancien camarade depuis 1903. M. Dugal a fait partie de la compagnie n°1 et du régiment des Zouaves comme officier de musique.

Ils ont adopté une motion de regret et ils ont offert leurs plus sincères sympathies à la famille si cruellement endeuillée. Une grande messe pour le repos de son âme sera chantée et tous sont priés d'assister à ses funérailles, jeudi matin, en l'église de Saint-Dominique.

Remerciements des RR. SS. de N.-Dame du Bon-Conseil

Chicoutimi. — (DNC) — La Supérieure générale et les religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil remercient de tout cœur les autorités religieuses et civiles, les bienfaiteurs, les parents, les amis, les anciens et les anciennes, toutes les personnes et toutes les institutions généreuses qui ont contribué au succès des fêtes magnifiques qui ont marqué le cinquantième anniversaire de Notre-Dame du Bon-Conseil. La Communauté assure tous et chacune de ses ferventes prières.

Victorieux



● Le Dr Marc Trudel, qui a ramené le comté de St-Maurice à la majorité.

En marge des élections

LA REPARTITION DES VOTES

MONTREAL, 9. — (DNC). — Une compilation hâtive du vote à l'élection provinciale d'hier démontre que les libéraux ont obtenu 39% du vote, l'Union Nationale, 36% et que le Bloc Populaire n'a obtenu que 15% du vote. Il y avait environ 1,800,000 électeurs sur les listes électorales.

Voici les résultats pour 7,801 polls sur 8,384 :

Libéraux	448,537
Union Nationale	403,514
Bloc Populaire	174,826
C. C. P.	33,158
Autres	65,594

1,123,384

DECLARATION DE M. BARRÉ

MONTREAL, 9. (DNC). — La situation dans le comté de Rouville est mystérieuse. M. Laurent Barré a relaté ce qui suit : "Après avoir reçu les rapports de tous mes représentants, j'ai constaté que j'étais élu pas une majorité de 25 voix. Je me rendis par conséquent chez le président d'élection dans Rouville, le notaire P.-E. Rinfret, de Camp Robert, qui bien qu'il fut seulement onze heures, était déjà au lit. Comme je lui demandais une confirmation de mon élection, il me répondit qu'il n'avait reçu que 24 boîtes de scrutin sur 40 et qu'il ne pouvait se prononcer. Le notaire ajouta qu'il était onze heures et qu'il ne voulait pas être ennuyé par personne et qu'il n'avait aucun rapport à fournir à qui que ce soit".

L'ELLECTION DANS CHARLEVOIX-SAGUENAY

C'est demain, le 10 août qu'aura lieu dans le comté de Charlevoix-Saguenay la mise en nomination pour les candidats à l'élection provinciale. La votation aura lieu, le 24 août. A l'heure actuelle, il y a deux candidats officiels sur les rangs, soit M. le docteur Arthur Leclerc pour l'Union Nationale, et M. Ernest Trotter, pour le Bloc Populaire. Les libéraux n'ont pas encore choisi leur candidat officiel.

Avec les résultats de l'élection d'hier, il est bien peu probable que M. Ernest Trotter, le candidat officiel du Bloc Populaire, se présente à la mise en nomination.

On ne sait pas encore ce que fera le parti libéral. Du côté de l'Union Nationale, il est certain qu'un candidat fera la lutte. Il y a également bien des chances pour que ce candidat soit élu par acclamation.

L'ECHEVIN SAMSON N'A PU VOTER

L'échevin Wilfrid Samson qui fut élu député de Québec-Ouest n'a pu voter à l'élection d'hier. Les énumérateurs avaient oublié de le placer sur les listes électorales.

DES DIFFICULTES

Dans nombre de comtés, les journaux et les agences de presse ont rencontré de la difficulté avec les lignes téléphoniques. Il a également été difficile de communiquer avec certains officiers-rapporteurs après 10 heures. Les uns ne voulaient pas communiquer l'addition des votes, d'autres ont affirmé que leurs sous-officiers-rapporteurs n'avaient pas suivi leurs indications. Enfin, un troisième a décidé de ne pas travailler après dix heures et de se coucher, parce qu'il s'éclairait à la lampe.

Ces difficultés ont retardé la communication du résultat de l'élection.

AUCUNE ARRESTATION

La votation a été très calme à Québec. Il n'y a eu aucune plainte, aucun incident, aucune arrestation au cours de la journée de l'élection.

Une autre grève des taxis ? les prix officiels

Une nouvelle menace de grève de taxis plane sur notre ville. Les membres de l'Association professionnelle des chauffeurs de taxis sont mécontents de la situation actuelle. L'hon. Wilfrid Hamel, ministre du Travail, a pris sur lui de régler le différend en leur disant de charger un taux basique de 35 cts et un porte-parole de cette association nous a dit ce matin que les chauffeurs ne possédaient aucune confirmation de la déclaration du député de St-Sauveur.

D'autre part, un communiqué de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre confirme que le tarif légal des taxis est celui qui était en vigueur avant la grève.

Quoiqu'il en soit, une délégation de chauffeurs de taxis doit se rendre cet après-midi à l'hôtel de ville afin de discuter de la question des taxes avec les membres du comité administratif. En outre, une assemblée de protestation sera tenue ce soir à la salle St-Pierre.

Le porte-parole de l'Association nous a déclaré également que les chauffeurs de taxis sont bien décidés à aller jusqu'au bout pour obtenir la reconnaissance de leurs revendications.

Nous apprenons aussi qu'un travail se poursuit afin d'empêcher une nouvelle grève.

Voici maintenant le texte de la nouvelle déclaration de la Commission des Prix :

A la suite de nombreuses demandes d'information concernant le tarif légal des taxis, le Bureau Régional de la Commission des Prix de Québec déclare que l'on doit se conformer au tarif établi par l'ordonnance n° 25 avant 1944, passée par la Régie des Services Publics de la Province de Québec et acceptée par la Commission des Prix, et non révoquée. Ce tarif est comme suit :

10. Charge initiale de 25 cents comprenant le premier tiers de mille et 5 cents pour chaque tiers de mille additionnel.

20. Tarif spécial pour le transport de voyageurs en commun pour la durée de la guerre.

a) D'une gare de chemin de fer ou d'un terminus de bateaux ou d'autobus à un ou plusieurs hôtels ou vice-versa.

Pour le transport de plusieurs voyageurs... 25 cents par tiers.

Les enfants de sept (7) ans ou moins accompagnant un adulte, sont transportés gratuitement.

b) D'une gare de chemin de fer ou d'un terminus de bateaux ou d'autobus à différentes destinations autres qu'un hôtel.

Pour le transport de plusieurs voyageurs, chaque arrêt pour laisser descendre des voyageurs sera considéré comme la fin d'une course et le commencement d'une autre. Le conducteur de taxi abaissera la manette du taximètre à chaque arrêt et percevra de ceux qui descendent le prix alors enregistré par le taximètre.

c) D'une gare de chemin de fer ou d'un terminus de bateaux ou d'autobus à un ou des hôtels et également à d'autres destinations.

25 cents pour chaque adulte se rendant à un hôtel. Du dernier hôtel où un arrêt aura été fait aux autres destinations, le tarif du taximètre sera appliqué de la façon indiquée au paragraphe précédent.

Le public est donc en droit de refuser de payer plus que ce tarif et les chauffeurs de taxi qui exigent plus que ce tarif enfreignent les règlements de la Commission des Prix.

Feu A.-M. Pampalon

Monsieur Avila Moise Pampalon, époux de dame Alvine de Montigny, est décédé à Sept-Îles, comté de Charlevoix-Saguenay le 7 août. Le défunt était âgé de 81 ans et 11 mois et originaire de Québec.

Il laisse pour pleurer sa perte, des condoléances.

Réélu député



● M. Willie MORIN, avocat, qui a été réélu député libéral de Québec-centre par une majorité de près de 3,000 voix.

3,000 voix de majorité à l'hon. Gagnon

L'hon. Onésime Gagnon, ancien ministre de l'Union Nationale, a été élu par plus de 3,000 voix de majorité dans le comté de Matane. La victoire remportée par l'hon. Gagnon dépasse de beaucoup celles qu'il avait remportées en 1936 et 1939. Il faut également noter que tous les comtés du bas du fleuve après celui de Rivière-du-Loup ont donné des majorités au gouvernement de l'Union Nationale. Voici le nombre de votes obtenus par l'hon. Gagnon dans chacune des paroisses du comté. Il manque actuellement le résultat dans 24 polls.

	Dionne	Dufour	Gagnon
(R.P.)	(L.)	(U.N.)	(L.N.)
Capucins	2	66	70
St-Paulin	1	109	192
Méchins	8	160	229
St-Thomas	4	19	112
St-Jean	6	24	276
G.-Roche	31	42	253
St-Félicité	7	121	374
St-Adèle	6	53	167
Matane (pa-			
roisse)	22	311	474
St-Reine	4	134	321
St-Luc	10	21	255
Matane (ville)	100	590	1400
St-Léandre	4	92	189
Baie-des-Sa-			
bles	11	382	401
Métis Beach	0	72	40
Mont-Joli	26	461	721
St-Flavie	4	79	70
St-J.-Baptiste	19	125	153
St-Jos. LePage	3	73	109

outre son épouse, trois enfants adoptifs: Roméo, Délima et Héloïse Allard; leur mère, madame veuve Rodrigue Allard; ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Johnny Héloïse et M. et Mme de Montigny; M. et Mme Théophile Poitras. Ces personnes étaient tous présentes pour les funérailles, qui ont eu lieu le 7 août, à 8 heures, à l'église paroissiale de l'endroit.

L'Action Catholique offre à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

8,000 voix



● M. Antonio Talbot, C.R. réélu député de Chicoutimi par une majorité de plus de 8,000 voix.

M.